

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N°9

24^e année · mercredi 3 mars 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LES FORÇATS DE LA LOGISTIQUE



THIERRY PORCHET

Journée à rallonge, heures travaillées non payées, stress énorme... Durant plusieurs mois des représentants d'Unia ont fait le tour des dépôts de DPD. S'appuyant sur des entretiens menés avec 200 employés, le syndicat dénonce des conditions de travail misérables et des dysfonctionnements dans l'entreprise de livraison de colis. Il exige l'ouverture immédiate de négociations. **PAGE 7**

POINT DE MIRE

Les écarts se creusent, le scandale se poursuit...

Sylviane Herranz

Il ne viendrait à l'esprit de personne, 50 ans après l'octroi du droit de vote aux Suissesses, d'empêcher une citoyenne de se rendre aux urnes. Depuis 1971, ce droit est ancré dans la Constitution. Pourtant, un autre droit fondamental acquis par les femmes 10 ans plus tard, le 14 juin 1981, est lui systématiquement bafoué depuis 40 ans. C'est le droit à l'égalité salariale inscrit dans la Constitution, puis dans la Loi sur l'égalité. Une loi interdisant clairement toute discrimination au travail, notamment au niveau de la rémunération. Si personne ne peut aujourd'hui interdire à une Suissesse de voter, le patronat et les milieux économiques s'arrogent allègrement le droit de violer la Loi sur l'égalité et la Constitution en sous-payant des travailleuses. Et ce n'est pas le changement législatif entré en vigueur l'été dernier, obligeant les entreprises de plus de 100 employés à faire des analyses de l'égalité salariale, qui changera la donne. Aucune sanction ni obligation de rectifier les salaires n'étant prévues. Deux poids, deux mesures, alors que cette discrimination est confirmée d'année en année.

Pire, les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), fondés sur l'enquête sur les salaires de 2018, montrent que l'écart se creuse! Dans son analyse publiée le 22 février, l'OFS explique qu'en 2018, les femmes touchaient en moyenne 19% de moins que leurs collègues masculins, contre 18,1% en 2014. Dans le secteur privé, cet écart s'élève à 19,6% (19,5% en 2014), alors que, dans le public, il est de 18,1% (16,6% en 2014).

Chaque mois, une femme active dans le secteur privé perd en moyenne 1545 francs par rapport à un salaire masculin. La part «non expliquée» de cette discrimination, qui, elle aussi, s'est accrue durant la période étudiée, représente 684 francs. La part «expliquée» se montant à 861 francs, concerne des facteurs structurels, aux fondements souvent discriminatoires: parcours professionnel, formation, profil du poste occupé ou encore domaine d'activité, telles les branches à bas salaires où les femmes sont les plus nombreuses. Ainsi, 60,9% des personnes gagnant moins de 4000 francs brut sont des salariées, alors que 81,2% de celles gagnant plus de 16000 francs sont des hommes. Ce qui en dit long sur l'impact de la pandémie actuelle et de

la précarisation qui l'accompagne sur les travailleuses, avec des pertes de revenus dues au chômage, partiel ou non. Un impact qui les affecte d'autant plus qu'elles sont sous-payées.

A la veille d'un nouvel anniversaire, celui des 110 ans de la première Journée internationale des droits des femmes, l'exigence de l'égalité des salaires doit de nouveau être portée sur le devant de la scène, face à des autorités laissant le monde économique agir au-dessus du droit en toute impunité. Résoudre le scandale des inégalités salariales permettrait non seulement d'apporter des moyens d'existence plus décents à de nombreuses femmes et familles, mais également de renflouer les caisses de notre AVS à coup de millions. Le combat doit se poursuivre, toutes et tous ensemble, car l'égalité concerne toute la société. Si, en cette journée du 8 mars au temps du Covid, les mobilisations resteront limitées, préparons déjà les luttes à venir, pour une réelle application de l'égalité salariale et contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. ■

PROFIL



Julia Steinberger, fibre écologiste.

PAGE 2

8 MARS

Le combat se poursuit.

PAGE 3

SOLIDARITÉ

Partager plutôt que gaspiller.

PAGE 6

GENÈVE

Lutte contre la précarité.

PAGE 9

Jiyana Tassin

«Je n'arrive pas à savoir si vous parlez des araignées ou du capitalisme», s'exclame Julia Steinberger, 46 ans, questionnée sur ses peurs. Sans se départir de son sens de l'humour, la docteure en physique, professeure à l'Université de Lausanne et autrice principale du 6^e rapport du GIEC, donne volontiers son avis, souvent critique, sur les politiques climatiques et sociales actuelles. Un ton engagé qui caractérise bien son caractère combatif. «Notre défi actuel est de protéger la vie sur Terre. Nous sommes face à un problème bien pire qu'une ère glaciaire.» Enseignant les enjeux sociétaux

«Dans la vie, on m'a souvent claqué la porte au nez. Je me réjouis de voir qu'aujourd'hui, les questions touchant à mon domaine se retrouvent sur le devant de la scène»

liés à l'impact des changements climatiques à l'Institut de géographie et durabilité de Lausanne, Julia Steinberger précise: «Dans la vie, on m'a souvent claqué la porte au nez. Je me réjouis de voir qu'aujourd'hui, les questions touchant à mon domaine se retrouvent sur le devant de la scène.» Cette activité ne représente toutefois qu'une part infime de son travail à l'Université. Parallèlement, la scientifique lit les recherches de ses collègues et en mène elle-même. Seule mais aussi accompagnée des étudiants doctorants qu'elle supervise. Une tâche importante pour celle qui, jeune, conserve un souvenir amer de son parcours universitaire.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

En 1994, sur le conseil de ses parents d'origine américaine, Julia Steinberger part effectuer un bachelors en physique et en mathématiques au sein de la renommée Brown University, à Providence, aux États-Unis. «Je voulais ensuite revenir à Genève mais mon diplôme n'était pas reconnu en Suisse», raconte Julia Steinberger, qui finit alors par trouver une place de doctorante au MIT (Massachusetts Institute of Technology) à Cambridge, aux États-Unis. Une mauvaise expérience dont elle garde, aujourd'hui encore, la trace. «On attend un travail immense des doctorants. L'enseignement au MIT était, à bien des égards, inefficace. J'ai rencontré plusieurs problèmes avec mes directeurs de thèse. Ils voulaient que je sois uniquement publiée dans la revue scientifique la plus cotée. Mes résultats, moins glorieux, ne comptaient

donc pas à leurs yeux.» Son titre de docteure en physique en poche, elle finit par retourner en Suisse en 2004. Et fait une croix sur le monde académique, déçue par son fonctionnement mais aussi pour des raisons familiales. «En rentrant, je me suis occupée de ma mère et de mon père malades.» Ses parents, Julia Steinberger en parle des étoiles dans les yeux. Le sourire sur les lèvres. «La physique, c'est une histoire de famille.

Mes parents ont été recrutés au CERN après la Seconde Guerre mondiale puis, en 1988, mon père a reçu un prix Nobel. Quand on le félicitait, il tenait toujours à réparer la mémoire collective en mettant en avant les femmes qui n'avaient pas pu obtenir de prix en raison de leur sexe. Grâce à eux, je n'ai jamais trouvé bizarre qu'une fille soit intéressée par ce domaine», souligne celle qui a aussi une forte fibre féministe.

ENGAGEMENT CITOYEN

«Mon père avait toujours le sentiment qu'il pouvait influencer le cours des choses.» Un trait de caractère transmis à sa fille, aujourd'hui l'une des autrices principales du 6^e rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). «Le GIEC est une grosse machine organisée de manière très hiérarchique. Nous nous chargeons de résumer les



THIBAUT SCHNEEBERGER

«Il est inutile de se demander si l'on est optimiste ou pas. Il faut agir» estime Julia Steinberger sur la question climatique.

VERT DEMAIN

Docteure en physique, professeure à l'Université de Lausanne et autrice principale du 6^e rapport du GIEC, Julia Steinberger milite sur plusieurs fronts. Echo à sa fibre écologiste

études actuelles sur le climat.» Un travail que Julia Steinberger estime insuffisant. Les scientifiques devraient, d'après elle, soutenir publiquement les mouvements citoyens. «Il faut arrêter de croire que l'information scientifique est neutre. Nous sommes sur un terrain politisé par l'industrie fossile depuis des décennies.» Une raison qui a poussé Julia Steinberger à rejoindre le mouvement d'Extinction Rebellion. Participant à de nombreuses actions du groupe, elle offre également son expertise en tant que scientifique. «XR a une forte influence sur les politiques actuelles. Grâce à cette organisation, le concept d'urgence climatique a atteint une légitimité sociale.» Mais tout avance à petits pas. La militante, en perpétuel mouvement, s'agace de cette inertie. «Les personnes sont souvent prisonnières d'un schéma de pensée et n'évoluent pas.»

DE FIL EN AIGUILLE

Admirative de Greta Thunberg et de la scientifique Kate Marvel, Julia Steinberger préfère aux discussions stériles l'action. «Il est inutile de se demander si l'on est optimiste ou pas. Il faut agir.» Mais de quelle manière? «Décroître, en repensant notre système économique. Il faut entraîner les politiques de notre côté, ne plus les supplier à genoux.» Un processus dans lequel elle est impliquée depuis des années. Notamment à travers un grand projet intitulé «Living Well Within Limits» (Vivre bien à l'intérieur des limites planétaires, *ndlr*). «Nous arrivons bientôt au terme de ce projet, mené en collaboration avec d'autres collègues. Nous sommes parvenus à expliquer quels sont les facteurs qui permettent à des sociétés d'avoir de bons acquis sociaux, tout en consommant moins.» Un projet passionnant parmi d'autres, pour cette assoiffée de nouveautés. Julia Steinberger envisage aussi d'éditer bientôt un livre sur lequel elle travaille, avec d'autres collègues, depuis une année et demie. «Notre but? Partager nos recherches pour apporter, de manière simple, des pistes de réflexion et d'action face aux problèmes politiques, sociaux et économiques actuels.» Au milieu de ses nombreux engagements, Julia Steinberger est également mère d'un petit garçon de 8 ans. Et raconte qu'ils se sont mis, pendant le confinement, à la couture. «On a fait des sacs ou des masques. Dans le monde académique, on prend des années à obtenir des résultats. Avec la couture, deux heures suffisent», sourit la quadragénaire. Au fil de son histoire, Julia Steinberger dévoile une femme aux multiples facettes. Engagée, passionnée et ambitieuse. Une voie à suivre. ■



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LES CRIMES DE LA PROSPÉRITÉ

Dans un livre récemment publié par les Editions de La Découverte sous le titre *Abondance et liberté*, le jeune philosophe français Pierre Charbonnier s'efforce de penser conjointement deux domaines distincts et généralement maintenus à distance: celui des sciences sociales et celui des problématiques environnementales. Il dessine à partir de là, dans cet ouvrage exigeant mais lumineux, l'équation pratique que nos sociétés humaines ont instituée. Celle qui comporte d'un côté leur vœu de fortifier en leur sein le projet démocratique hérité des Grecs et de l'autre

leur génie détraqué consistant à développer des pratiques quotidiennes terriblement coupables.

Des pratiques fondées sur l'«extraction» des ressources prélevées dans notre environnement naturel et non pas sur leur «intégration» dans le cadre de cet environnement. Formulons la chose ainsi: je prétends construire la Cité, ou je m'efforce peut-être sincèrement de le faire, mais c'est au prix de détruire la planète.

Une destruction qui nous vaut, comme on sait, tout un bouquet de catastrophes présentes ou déjà surgissantes. Non seulement celles du réchauffement climatique ou des empoisonnements chimiques de la biosphère, par exemple, mais aussi celle que je nomme, par plaisir personnel des néologismes amateurs, celle du «viralocène». Entendez par là l'ère des pandémies virales, dont tous les scientifiques prédisent qu'elles vont immanquablement se succéder dans les temps à venir – et dont nous ne dégonstons qu'un avant-goût depuis un peu plus d'une année.

Tout cela posé, nous pouvons maintenant légèrement déplacer l'axe de

réflexion défini par Charbonnier. Si cet auteur réfléchit aux relations décelables entre notre projet démocratique évoqué plus haut et notre mode de vie dévastateur à l'endroit de notre environnement naturel, nous pouvons aussi nous intéresser, en effet, aux sous-groupes de cette espèce. Aux forces politiques et sociales dites de gauche, par exemple.

Il s'agit pour elles, si l'on résume, de plaider essentiellement la prospérité matérielle des populations humaines et l'équité des individus au sein de celles-ci. Et non seulement de les plaider, mais de formuler toutes les stratégies utiles. Celles visant à favoriser la construction de nouveaux logements, à pousser vers le haut le niveau des revenus financiers domestiques, ou à sensibiliser les enceintes parlementaires au devoir de préserver le pouvoir d'achat des masses.

Le problème est que ces programmes sont dramatiquement non interrogés, par cette gauche qui les définit et qui les introduit, quant à leurs effets directs et différés sur l'environnement. On retrouve là l'équation déséquilibrée thématiquement par notre ami Charbonnier.

Le récent développement immobilier de Lausanne en ses zones nord, par exemple, tout minérisé qu'il soit selon les règles de ce catéchisme, est un crime environnemental majeur (béton tiré du Mormont détruit! arrachements naturels! laideur insigne!) perpétré sous la primauté locale du pouvoir socialiste – qui la réalise pourtant sur le mode d'une sincérité surexprimée vis-à-vis du peuple citoyen. Cette sincérité-là soit-elle rentable en termes électoraux, d'ailleurs, les Capitales de la vertu n'étant jamais très éloignées des roches Tarpéennes sculptées dans les petits calculs. Bref, la question qu'inspire Charbonnier devient dès lors celle-ci: dans quelle mesure cette recherche monstrueusement toxique du bien-être général inlassablement entonnée par la gauche peut-elle être orientée dans une direction qui la rende compatible avec la réparation nécessaire de la planète?

Certes, les Verts ont surgi voici quasi quarante ans, mais sous une forme qui reste à ce stade offerte aux instrumentalisation tierces. Et certes aussi, les Vert'libéraux sont apparus, mais sur un mode que travaillent en per-

manence les surmois néolibéraux. Et certes encore, ladite gauche sait aujourd'hui dérouler les rhétoriques de son ouverture aux problématiques environnementales – mais tout observateur attentif entend clairement que ce verdissement-là n'«habite» encore pas grand monde dans ses rangs: on est dans la parole consciente à visée persuasive et même utilitaire, qui n'a rien à voir avec celle dont l'un des filtres originels ressemble au plexus. C'est donc une rupture radicale de la pensée qu'il faut instituer dans les esprits, puis faire passer dans le spectre des organisations politiques. En réveillant la gauche de son rêve inspiré par la croissance devenue totalement criminelle et suicidaire. En travaillant les aspirations collectives pour qu'elles ne soient plus fondées sur une infinité de «forçages écologiques». Rude mise à jour des esprits et rude tâche pédagogique: c'est le travail, sans quoi le mur. ■

UN 8 MARS TOUJOURS SOUS LE SIGNE DU COMBAT

Le virus ne fera pas renoncer les syndicats à la Journée de lutte internationale du droit des femmes. Aude Spang, la responsable Unia des questions femmes et jeunesse, revient sur le programme et les combats à mener en Suisse. Interview



Le coronavirus et son impact sur le travail des femmes seront notamment thématiques ce 8 mars, visibilisant des métiers essentiels tels que ceux exercés en première ligne par les infirmières, les aides-soignantes ou encore les nettoyeuses (photo: 8 mars 2020, Lausanne).



Autre sujet phare de cette édition: le combat mené contre le projet AVS 21 qui entend fixer l'âge de la retraite des femmes à 65 ans.

Propos recueillis par Olalla Pineiro

QUESTIONS RÉPONSES

Comment se déroulera, cette année, la journée du 8 mars?

Aude Spang: Avec les différents syndicats de Suisse, nous avons organisé une journée qui pourrait être maintenue malgré la crise. Nous proposons une semaine de formation féministe gratuite, en ligne. Nos membres, ainsi que toute personne intéressée, pourront visionner des courtes vidéos autour de cinq thèmes différents: l'AVS et les rentes des femmes; l'impact du Covid sur le travail des femmes; les violences sexistes et sexuelles sur le lieu de travail; l'histoire syndicale dans une perspective féministe; et enfin, le travail non rémunéré (voir inscriptions et programme ci-contre). L'idée est d'ensuite échanger et en discuter avec les oratrices via des vidéoconférences en ligne. C'est un programme coordonné au niveau national, mais il y a des actions propres à chaque canton. Par exemple, à Neuchâtel, il y aura une vitrine de l'égalité; à Saint-Gall, une conférence sur les conditions du personnel soignant.

Vous thématisez le Covid-19. Qu'est-ce que le virus a permis de mettre en

avant, par rapport à la condition des femmes?

Le virus a mis en lumière des problématiques que nous, syndicalistes et femmes, combattons déjà depuis plusieurs années. Il a en fait visibilisé l'invisible, en démontrant à quel point le travail des femmes est essentiel. En effet, ce sont les métiers occupés en majorité par les femmes qui se sont retrouvés en première ligne, tels que les infirmières, les aides-soignantes et les nettoyeuses. Des métiers stressants qui manquent de reconnaissance.

Lors de la quarantaine, plusieurs femmes migrantes se sont aussi retrouvées sur le carreau après un licenciement, car elles ne peuvent pas bénéficier du droit du travail. Cela concerne notamment les femmes de ménage et les travailleuses du sexe.

Le projet AVS 21 est ardemment combattu dans les milieux syndicalistes. Pourquoi faire campagne contre cette réforme des retraites?

Le discours officiel rabâche qu'il y a une inégalité entre hommes et femmes, due à une différenciation de l'âge de la retraite. Mais le vrai problème est que les femmes ont des rentes nettement plus basses. Certaines retraitées vivent dans la précarité et font la queue pour un sac de nourriture. Cette différence s'explique en partie par l'inégalité salariale existante, mais aussi par le fait que beau-

coup de femmes réduisent leur taux d'occupation lorsqu'elles deviennent mamans. La prise en charge des enfants est un travail essentiel mais qui n'est pas reconnu, puisqu'il est non rémunéré. Or, avec un faible taux d'occupation, on ne cotise pas au 2^e pilier, ou peu. La grosseesse limite aussi les femmes dans leur ascension professionnelle. Cela les empêche d'occuper des postes qui exigent souvent une disponibilité à plein temps. Du coup, beaucoup de femmes ne touchent que l'AVS et se retrouvent avec des rentes misérables à la retraite.

Que revendiquez-vous en conséquence?

Élever l'âge de la retraite n'est pas la solution pour vivre plus dignement. En proposant de flexibiliser l'âge de la retraite entre 62 et 67 ans, les partis de droite créent une inégalité, car seuls les plus privilégiés pourront se permettre de prendre une retraite anticipée afin de vivre confortablement. Celles et ceux qui ont de faibles salaires devront travailler plus longtemps pour toucher des rentes décentes. Mais c'est souvent les métiers les plus précaires qui sont aussi les plus épuisants. Nos syndicats s'opposent à l'élévation de l'âge de la retraite et revendiquent de meilleures rentes pour les femmes. L'AVS doit garantir une retraite digne, c'est un droit inscrit dans la Constitution. Mais c'est loin d'être le cas.

Cette année coïncide avec les 50 ans du droit de vote des femmes. Quels progrès ont été accomplis et qu'est-ce qu'il reste encore à faire?

Bien sûr, il y a eu des évolutions. Les femmes peuvent ouvrir un compte sans l'accord de leur mari, l'égalité salariale a été reconnue et il y a eu l'introduction du congé maternité en 2004. Mais il reste tellement à faire! Si on compare les revendications actuelles avec celles de la grève de 1991, on constate qu'elles sont très similaires: l'inégalité salariale n'a pas été abolie, la violence domestique n'a pas cessé et des femmes se font encore licencier après la maternité. Dans les faits, l'égalité n'est pas atteinte. Par contre, nous avons remporté deux grandes victoires en ce laps de temps. Tout d'abord, la grève de 2019 a vraiment permis d'éveiller les consciences et de sensibiliser la population aux inégalités touchant les femmes. Puis, la lutte féministe actuelle se veut beaucoup plus inclusive et intersectionnelle qu'auparavant. On ne se bat plus uniquement pour les femmes blanches cisgenres mais aussi pour toutes celles subissant la discrimination, comme les femmes migrantes et les LGBTQ+. Tout est lié. ■

COURS FÉMINISTES À LA CLEF

Covid oblige, Unia et les autres syndicats de Suisse n'appellent pas à de grandes mobilisations dans les rues ce 8 mars. Ils proposent à cette occasion une semaine de cours féministes sur internet dispensés par l'institut de formation Movendo. Ces cours se dérouleront du 8 au 12 mars. Dès le 3 mars, de courtes vidéos sur les thèmes retenus seront déjà en ligne. ■ L'ES

Programme et intervenantes:

- Lundi 8 mars, de 12h30 à 13h30: Covid-19: le travail des femmes est essentiel, Aude Spang et Véronique Polito d'Unia.
 - Lundi 8 mars, de 19h à 20h: Violence sexiste au travail (en allemand), Patrizia Mordini de Syndicom et Lucie Waser du SEV.
 - Mardi 9 mars, 19h à 20h: Histoire des syndicats (en allemand), par Dore Heim de l'USS.
 - Mercredi 10 mars, de 19h à 20h: Mère et salariée, un casse-tête au quotidien, Michela Bovolenta du SSP.
 - Jeudi 11 mars de 12h30 à 13h30: Femmes et retraites: bien loin de l'égalité, Joëlle Racine d'Unia.
 - Vendredi 12 mars de 12h30 à 13h30: Femmes et retraites: bien loin de l'égalité (en italien), Paola Ferro.
- Programme et inscriptions sur: movendo-digital.ch/femmes

Vent d'égalité sur la ville de Genève

Dans le cadre du plan d'action municipal «Objectif zéro sexisme dans ma ville», une semaine d'égalité est organisée à Genève jusqu'au 8 mars prochain

Jiyana Tassin

Se sentir serein et légitime dans sa ville? C'est l'objectif de la Semaine de l'égalité 2021 à Genève, entamée le 27 février et qui dure-



La semaine de l'égalité à Genève sera consacrée à la lutte contre toute forme de sexisme.

ra jusqu'au 8 mars prochain. Intitulée «Elle-x-s sont dans la place!», cette dernière est organisée notamment par le Service Agenda 21 - Ville durable et les Bibliothèques municipales. Chaque année, ces acteurs proposent, en parallèle de la Semaine de l'égalité et de la Journée internationale des droits des femmes, de présenter une thématique sous l'angle du genre et de l'égalité. Cette édition vise à interroger les usages différenciés de la ville, à prendre la mesure des inégalités qui s'y manifestent et à explorer les pistes d'action pour construire une ville plus ouverte, accessible et accueillante. La programmation sera présentée, en raison de la crise sanitaire, sous un format digital. À l'affiche: discussions et tables rondes en ligne autour, par exemple, de l'ouvrage «I will be different every time. Femmes noires à Bienne» ou encore sur «Les algorithmes sont-ils sexistes?». En attendant la partie en présentiel, reportée à des temps meilleurs.

ZÉRO SEXISME... OU PRESQUE

La semaine d'égalité s'inscrit dans le plan d'action «Objectif zéro sexisme dans ma ville» que le Conseil municipal avait adopté en 2019. Ce dernier, organisé sur une première phase de trois ans, a pour but de questionner le harcèlement dans l'espace public. Plusieurs projets, comme des actions de sensibilisation, des mesures de formation du personnel de l'administration ou encore des projets menés dans le but de féminiser progressivement l'espace public, ont ainsi déjà vu le jour ces dernières années. La Ville de Genève a également mandaté la professeure Marylène Lieber de l'Université de Genève pour mener une enquête sur les pratiques des femmes dans les espaces publics genevois. Le rapport, remis en septembre dernier, montre que, si la qualité de vie est appréciée à Genève, toutes les femmes ne profitent pas de la même manière des ressources offertes. En effet, les inégalités dans l'accès et l'usage de la ville se situent autour de plusieurs critères comme l'âge, le revenu ou encore le statut

légal. L'étude révèle également que les femmes se sentent généralement plus légitimes dans l'espace public lorsqu'elles y accompagnent des personnes à charge comme des enfants, des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite. Elle met aussi l'accent sur les différentes formes de violence vécues à répétition par les femmes: «L'espace public apparaît ainsi comme un espace en tension, un lieu de passage, que les femmes veulent investir mais où elles vivent de nombreuses interactions non désirées», lit-on sur le site de la Ville de Genève. En conclusion de l'enquête, la professeure propose plusieurs recommandations pour rendre la ville plus égalitaire, parmi lesquelles l'intégration des enjeux de genre dans les plans d'aménagement. À travers cette action, la Ville de Genève permet un regard nouveau sur la masculinisation des espaces publics. Et souligne que les problèmes de sexisme n'ont pas disparu avec la crise sanitaire, bien au contraire... ■

Programme à découvrir sur: semaine-egalite.ch

«LA BNS FAVORISE UNE TRAJECTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT DE 4 À 6 DEGRÉS»

Des ONG lancent une pétition pour demander à la BNS de cesser d'investir dans les entreprises actives dans les énergies fossiles

Aline Andrey

«Chère BNS, respectez vos propres directives et évitez les investissements qui alimentent le changement climatique.» Une fois de plus, la Banque nationale suisse (BNS) est priée de cesser d'investir dans les énergies fossiles. Le message, cette fois-ci, ne vient pas des milieux écologistes mais d'ONG liées aux Eglises dans le cadre de leur campagne œcuménique intitulée «Justice climatique, maintenant!». Pain pour le prochain, Action de Carême avec la collaboration d'Être Partenaires, lancent une pétition qui commence par la formule susmentionnée et continue ainsi: «Dans ses directives de placement, la BNS stipule qu'elle "n'investira pas dans des entreprises (...) qui violent massivement des droits humains fondamentaux ou qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement." Autrement dit, la pétition demande à la BNS – qui est l'un des principaux investisseurs institutionnels mondiaux – de respecter ses engagements. Et de montrer l'exemple en cédant toutes les actions des entreprises actives dans l'extraction, le commerce et la transformation des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon). Ce portefeuille représentait quelque 6 milliards de dollars fin 2019, avec pour conséquence le rejet de 43 millions de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone par an; ce qui correspond à un volume presque aussi important que les émissions intérieures de toute la Suisse.

RISQUES CLIMATIQUE ET FINANCIER

«La stratégie d'investissement mise en œuvre par la BNS favorise une trajectoire de réchauffement de 4 à 6 degrés», alerte Miges Baumann, responsable de la politique de développement

à Pain pour le prochain, dans un communiqué. En décembre dernier, si la BNS a annoncé vouloir exclure de son portefeuille les entreprises dont les activités sont axées sur l'exploitation de mines de charbon, cela ne change rien, ou presque. Comme le souligne Miges Baumann, lors d'une conférence en ligne organisée le 17 février, l'institution détient des actions dans 148 compagnies actives dans le domaine des énergies fossiles, dont cinq exclusivement dans le secteur du charbon – pour une valeur de moins de 5 millions de dollars. Les ONG demandent donc à la BNS de mettre fin à ses placements également dans les sociétés dont seule une partie de leurs activités est consacrée à l'exploitation du charbon, tel Glencore, entre autres exemples. «Investir dans les compagnies pétrolières et gazières est un risque non seulement climatique mais aussi financier», indique encore Miges Baumann, rappelant que la Banque de France a annoncé vouloir réduire drastiquement ses investissements dans les combustibles fossiles.

CONSÉQUENCES DRAMATIQUES

Plusieurs acteurs des pays du Sud ont témoigné des dérèglements climatiques qui les frappent déjà: typhons, inondations, tsunamis, érosion côtière, glissements de terrain, écosystèmes en danger (tels les mangroves, les herbiers marins, les récifs coralliens), réchauffement de la température des océans. Yuyun Harmono, responsable climat de l'organisation Walhi, en Indonésie, a expliqué que l'élévation du niveau des mers met en danger quelque 23 millions de personnes. De nombreux raz-de-marée touchent déjà les îles. Deux d'entre elles (Betet et Gundul), inhabitées, ont été englouties.

Marieta Llanera, responsable de programme au CERD (Centre pour l'autonomisation et le développement des ressources) aux Philippines, a

elle souligné que son pays essuie une forte augmentation de la fréquence et de l'intensité des typhons: «Les personnes vivant dans les communautés côtières sont les plus vulnérables, (...) la pêche et la production agricole déclinent.» En Indonésie comme aux Philippines, la sécurité alimentaire des populations les plus précaires n'est plus assurée.

INJUSTICE SOCIALE

Alors que les 50% les plus pauvres de la population mondiale ne génèrent que 10% des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation, les 10% les plus riches en produisent plus de 50%. Stefan Salzmann, responsable Climat et politique énergétique chez Action de Carême, donne pour image un voisin très fortuné (les pays riches) qui déverserait ses déchets dans votre petit potager nécessaire à votre survie (les pays pauvres). Le Suisse moyen n'est pas un modèle puisque ses émissions intérieures et importées se chiffrent à plus de 14 tonnes de CO₂ par an, le plaçant au 3^e rang du classement européen en termes de pollution. «En se procurant des biens de consommation à l'étranger, notre pays importe un volume d'émissions plus de deux fois supérieur à celui généré sur le territoire national», précise Stefan Salzmann. Ces chiffres ne tiennent, de surcroît, pas compte des émissions imputables à la place financière suisse vingt fois supérieures à celles produites sur le territoire national. ■

Pour plus d'informations sur la pétition: voir-et-agir.ch/bns

Des tables rondes et des ateliers sont également prévus (inscriptions en ligne obligatoires): voir-et-agir.ch/events



PHOTO D'ILLUSTRATION: NELLE LABRADOR/ARCHIVES

BRÈVES

NEUCHÂTEL: UN PLAN CLIMAT CONTROVERSÉ

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a mis en consultation un plan climat cantonal avec 50 nouvelles mesures. Des actions considérées largement insuffisantes par la Grève du climat. «Ce plan présente de graves lacunes, notamment en matière de limitation des investissements dans les énergies fossiles», a récemment critiqué, en substance, le mouvement dans un communiqué. Parmi ses différents objectifs, le Conseil d'Etat neuchâtelois souhaite atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Un délai bien trop long pour les activistes qui s'insurgent contre le laxisme des autorités. Et rappellent qu'en 2019, les élus avaient pourtant accepté une motion populaire de la Grève du climat visant notamment à introduire des mesures drastiques pour interdire et décourager les investissements dans les énergies fossiles d'ici à 2030. La Grève du climat souligne également l'absence d'objectifs contraignants dans le projet. Et déplore que, se basant sur la Loi CO₂, le gouvernement prévoit que 25% des réductions puissent se faire à l'étranger. «Mais compenser n'est pas réduire.» Les militants appellent donc l'ensemble de la population à s'engager dans la Grève pour l'avenir qui aura lieu le 21 mai prochain afin d'exiger un changement de système. ■ JT

COMITÉ CITOYEN: POUR UN CHANGEMENT DE SYSTÈME

«Nous voulons vivre», exigent les auteurs d'une récente pétition critique vis-à-vis de la gestion de la pandémie actuelle. Lancée au début février par un comité citoyen, cette dernière a déjà été signée par quelque 2000 personnes. Et comporte plusieurs revendications. Avec, en premier lieu, une reconsidération des activités à maintenir ouvertes. «Personne ne souhaite mettre en concurrence la vie sociale et la santé d'autrui. Mais notre vie associative, culturelle ou encore politique est mise entre parenthèses depuis des mois. Pourquoi ne pas commencer par fermer les activités les plus inutiles pour la population ou les plus polluantes?» interroge Arthur Auderset, l'un des initiants du projet. Le texte demande également des services publics adaptés aux besoins sociaux ainsi que la mise en œuvre d'une transition écologique. «Nous ne sommes pas prêts à sacrifier nos vies à cause d'un Etat qui n'a pas voulu investir correctement dans les services de la santé. Quant à l'écologie, il s'agit de la cause profonde de cette pandémie. Nous devons nous attaquer à la source du problème si l'on souhaite éviter une prochaine crise», affirme Arthur Auderset avant de conclure: «On ne peut pas continuer à vivre dans un système qui nous impose des décisions sans nous concerter. C'est une question de démocratie.» ■ JT

Lien pour signer la pétition sur: nousvoulonsvivre.ch

ANNONCES

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai 2 mois Web: CHF 19.-
Essai 2 mois Combi*: CHF 29.-
Essai 2 mois 5 jours**: CHF 39.-

lecourrier.ch | 022 809 55 55
*web + papier le weekend / **papier + web

À VOS CÔTÉS DANS LES LUTTES SYNDICALES

GRÉGOIRE JUNOD — ÉMILIE MOESCHLER
DAVID PAYOT — FLORENCE GERMOND

→ 7 MARS 2021

À LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

UNE PROTECTION DES SALAIRES ET DES EMPLOIS TOUJOURS TROP TIMIDE

L'extension de certaines mesures de soutien, proposée par le Conseil fédéral, reste insuffisante aux yeux des syndicats alors que de nombreuses restrictions sont maintenues

Textes Jérôme Béguin

Parallèlement aux étapes d'assouplissement annoncées, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la modification de la Loi Covid-19. Transmis aux Chambres fédérales, qui doivent l'examiner dès cette semaine, le projet contient des mesures de soutien pour limiter les pertes d'emploi et de pouvoir d'achat.

Le Conseil fédéral veut doubler encore le fonds destiné aux cas de rigueur pour le porter à 10 milliards de francs. Il propose aussi d'augmenter de 66 jours l'indemnisation du chômage pour les mois de mars, avril et mai, ce qui évitera aux chômeurs arrivant en fin de droits durant cette période de basculer à l'aide sociale. En ce qui concerne la réduction de l'horaire de travail (RHT), il demande au Parlement la possibilité de prolonger la durée maximale de versement de 18 à 24 mois. Dernière disposition importante, le gouvernement souhaite appliquer rétroactivement l'indemnisation des pertes financières des acteurs culturels afin que ceux-ci

puissent recevoir une aide pour la période allant du 1^{er} novembre au 18 décembre 2020.

L'Union syndicale suisse (USS) salue ces améliorations. Mais, alors que sont maintenues des restrictions dans des branches comme l'hôtellerie-restauration, l'événementiel ou la culture, la fédération syndicale note que «le Conseil fédéral ne propose ni la prolongation de la couverture à 100% du salaire pour les bas revenus en RHT, ni des mesures permettant d'améliorer le rythme de versement et l'accessibilité des aides». Pour l'USS, qui juge «insuffisant» le soutien aux salariés, il est impératif de maintenir la compensation à 100%, d'autant plus qu'elle ne concerne que les bas salaires et devrait donc être améliorée. Dans le domaine de la culture, si l'indemnisation rétroactive pour les acteurs culturels est positive, elle devrait aussi pour l'USS s'appliquer aux indépendants de cette branche. Dans tous les secteurs, l'accès aux aides devrait être simplifié.

L'USS se réjouit que le Conseil fédéral ait tracé une perspective et posé les premiers éléments d'une stratégie de sor-

tie de crise. Sa réalisation implique cependant une mise en œuvre efficace des mesures de protection de la santé sur les lieux de travail, en particulier pour préserver les travailleurs vulnérables. ■



Alors que de nombreuses restrictions d'activités sont maintenues, l'Union syndicale suisse réclame davantage de soutien pour les bas revenus et un accès simplifié aux aides dans tous les secteurs.

Pour une sortie de crise solidaire

Il fallait s'y attendre, la pandémie frappe plus durement les personnes à revenus modestes que les nantis, autant sur les plans sanitaire qu'économique. Des enquêtes à Genève et à Bâle montrent que les *clusters* sont plus virulents dans les quartiers populaires et que leurs habitants, souvent exclus du télétravail, sont plus exposés à un risque d'infection. Une étude publiée la semaine dernière par le Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich révèle, elle, que les ménages aux revenus inférieurs à 4000 francs ont perdu en moyenne un cinquième de leurs ressources financières. Pas moins de 27% des personnes appartenant à cette catégorie ont connu la réduction de l'horaire de travail (RHT). S'appuyant sur ces recherches, Unia a, dans un communiqué, revendiqué

encore une fois une compensation à 100% de la RHT jusqu'à un salaire net de 5000 francs. Le syndicat demande, en outre, que les demandes d'aide sociale n'entraînent pas de sanction, certains travailleurs étrangers pouvant perdre leur permis. Et il propose une nouvelle redistribution sociale, par exemple sous la forme d'une taxe de solidarité sur les revenus en capital. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Unia exige également du Conseil fédéral, dans un communiqué commun des syndicats et des organisations professionnelles de la santé, une «stratégie de la solidarité». Il s'agit d'éviter que la santé de la population ne soit compromise par un démantèlement trop rapide des mesures de protection sanitaire sous pression des lobbys patronaux. Les six organisations représentant le

personnel de la santé réclament des «concepts de protection dans tous les lieux de travail et un strict contrôle des mesures». «Il est impératif que les salariés soient impliqués dans la définition des mesures de protection et dans le contrôle», écrivent-elles. La branche de la santé veut encore qu'une garantie de déficit soit accordée aux hôpitaux reconnus d'intérêt public pour les années 2020 et 2021, et que des investissements permettent d'y augmenter les effectifs. Idem pour les EMS et les soins à domicile. Sur la même ligne qu'Unia pour la RHT compensée à 100% jusqu'à 5000 francs, le communiqué recommande également «l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui ont bénéficié d'une aide d'Etat». ■

Vaud verse une prime Covid au personnel de la santé

Revendication entendue des syndicats et des associations du personnel de la santé. Le Canton de Vaud a décidé d'octroyer une prime Covid de 900 francs aux professionnels du domaine actifs dans les institutions socio-sanitaires, publiques, parapubliques et privées en raison de leur engagement hors norme sur le front de la pandémie. Grâce à leur investissement et à leur persévérance, ont précisé les autorités dans leur communiqué du 19 février, la première et la deuxième vague ont pu être maîtrisées sans que le système de santé implose. «Cette mobilisation exceptionnelle est aujourd'hui encore à l'œuvre dans les établissements hospitaliers, auprès des patients gravement atteints par le Covid-19. Dans les insti-

tutions de la santé communautaire, souvent durement touchées elles aussi, le personnel a également répondu à ces circonstances par un engagement sans faille.» Le montant sera versé à 14 000 personnes qui ont été directement au contact des malades et exposées au virus. Il ne concerne donc pas les travailleurs administratifs, les médecins cadres et les membres de la direction. Le coût prévisionnel se monte à près de 15 millions de francs, à charge de l'Etat.

Le Syndicat suisse des services publics (SSP) - groupe CHUV s'est félicité de la décision des élus qu'il considère aussi comme le résultat de la manifestation du 28 octobre dernier ayant rassemblé à Lausanne 1500 participants. Il estime toutefois que la somme octroyée n'est

pas à la hauteur des efforts extraordinaires du personnel et regrette que tous les travailleurs qui se sont trouvés au front dans la lutte contre le Covid n'en bénéficient pas. Le SSP rappelle enfin que le coronavirus a simplement mis en lumière une problématique déjà connue et identifiée: manque de collaborateurs, épuisement professionnel, carrières arrêtées, salaires insuffisants, etc. «L'urgence et la priorité, ce doit être maintenant d'embaucher et de renforcer sans compter les effectifs pour soulager un minimum des femmes et des hommes mobilisés depuis de nombreux mois.» ■ SM

BRÈVES

NEUCHÂTEL: 40 EMPLOIS MENACÉS CHEZ BERNASCONI



A Neuchâtel, l'entreprise de construction Bernasconi prévoit de supprimer une quarantaine de postes de travail. La société basée aux Geneveys-sur-Coffrane, qui emploie quelque 230 personnes, justifie ce choix par la baisse du volume d'affaires. Une procédure pour licenciement collectif a été ouverte. Unia est aux côtés des ouvriers dans ce moment difficile. «Nous avons obtenu une prolongation du délai de consultation au 19 mars, une délégation pour les négociations a été élue et a commencé à se réunir dès le 22 février, explique Alexandre Martins, responsable de la société d'assistance au sol active à l'aéroport ont reçu des congés-modifications de leurs contrats de travail prévoyant notamment des baisses salariales de l'ordre de 500 à 1200 francs par mois. Ni les mesures de lutte engagées par le personnel, ni les négociations placées sous les auspices de l'ancien conseiller d'Etat David Hiler n'ont pu faire reculer Swissport. Les salariés avaient jusqu'au 15 février pour signer les nouveaux contrats. «Selon la direc-

GENÈVE: LE CONFLIT CHEZ SWISSPORT ATTERRI À LA CRCT

A Genève, le conflit chez Swissport se poursuit devant la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) à la demande du conseiller d'Etat Mauro Poggia. Pour mémoire, les mille collaborateurs de la société d'assistance au sol active à l'aéroport ont reçu des congés-modifications de leurs contrats de travail prévoyant notamment des baisses salariales de l'ordre de 500 à 1200 francs par mois. Ni les mesures de lutte engagées par le personnel, ni les négociations placées sous les auspices de l'ancien conseiller d'Etat David Hiler n'ont pu faire reculer Swissport. Les salariés avaient jusqu'au 15 février pour signer les nouveaux contrats. «Selon la direc-

tion, 43 s'y sont refusés, mais cela doit être plus, car certains se sont rétractés après coup», explique Jamshid Pouranpir. Le secrétaire syndical du SSP Traffic aérien indique également qu'un plan social est en cours d'élaboration avec la commission du personnel. «Malheureusement, la direction refuse d'intégrer les syndicats aux discussions, c'est problématique, car même si des délégués syndicaux sont présents, il est difficile pour eux de négocier face à leur employeur.» Devant la CRCT, il sera question des nouveaux horaires des auxiliaires, le conseiller d'Etat Poggia ayant saisi l'organe de médiation sur ce point. Pour le reste, l'élu du MCG ne semble pas pressé d'appliquer la motion votée le 26 janvier au Grand Conseil qui l'invite à «dénoncer la concession ou, si impossible, à ne pas la reconduire à sa plus proche échéance et à attribuer le marché à une entreprise plus respectueuse du partenariat social». Le problème de Swissport et, plus généralement, de la gouvernance de l'aéroport de Cointrin devrait toutefois revenir rapidement à l'ordre du jour du Parlement cantonal. «Il faut traduire dans les actes l'initiative pour un pilotage démocratique de l'aéroport approuvée en 2019, estime Jamshid Pouranpir. Le conseil d'administration de Cointrin fonctionne en vase clos, il doit rendre des comptes.» ■ JB

VALLÉE DE JOUX: LE TRIBUNAL DES PRUD'HOMMES A TRANCHÉ

Le licenciement n'était pas abusif, selon le Tribunal des prud'hommes dans l'affaire du délégué syndical d'Unia Mickaël Béday (L'ES du 17 février). Face à l'entreprise Dubois & Dépraz, les recourants avaient pourtant de sérieux arguments. Comme le répète l'avocat, M^e Mattenberger, «les activités syndicales de l'horloger n'ont pas fait plaisir à la direction, et des liens de temporalité importants existent notamment entre l'avertissement pour bavardage – que n'a pas reçu l'autre collègue –, le certificat médical indiquant des troubles de l'attention et l'erreur commise par mon client». Un moment d'inadvertance ou au contraire une faute volontaire? Et qui mérite un licenciement? Le Tribunal des prud'hommes de la Broye et du Nord vaudois a tranché en défaveur de Mickaël Béday. Les motivations de ce jugement ont été demandées par M^e Mattenberger, afin de considérer la possibilité de faire appel au Tribunal cantonal. ■ AA

LA SOLIDARITÉ EN RAYON

Alors que la pauvreté ne cesse d'augmenter dans nos frontières, l'association Tables du Rhône poursuit sa mission essentielle de redistribution des invendus aux plus précaires. Reportage

Textes Sonya Mermoud
Photos Olivier Vogelsang

Paroisse d'Aigle, un mardi après-midi comme les autres. Chacun à sa tâche, une équipe de bénévoles s'affaire. Les plus costauds déchargent du camion frigorifique les cageots regorgeant de nourriture. A l'intérieur, on s'active au tri et à l'installation sur les étals éphémères des légumes et des fruits, des produits laitiers et carnés, des boissons, desserts et pains divers... Réglée comme du papier à musique, la Table du Rhône d'Aigle se prépare à accueillir, comme chaque semaine, plusieurs dizaines de personnes confrontées à la précarité et invitées à faire gratuitement leurs courses dans ce magasin improvisé. L'Association mère, créée en 2006, a pour credo «partager plutôt que gaspiller». Et s'occupe de récolter les surplus alimentaires auprès de grandes surfaces et autres fournisseurs. Une mission remplie par ses chauffeurs bénévoles chargés d'acheminer aux neuf Tables locales la marchandise. Les bénéficiaires? Les gens dépendant de l'aide sociale et des institutions caritatives agréées du Valais et du Chablais vaudois, dont des organisations actives dans le domaine de l'asile. Responsable de l'antenne d'Aigle, Catherine Gnaegi organise ce marché provisoire particulier. «La viande de porc doit être déposée ici», indique la cheffe d'orchestre à ses acolytes, séparant les vivres. «Il s'agit d'invendus, mais tous sont consommables», précise la retraitée, engagée depuis le début dans cette aventure. Par amour des contacts, qualifiés de très enrichissants, et par empathie avec les destinataires. «On peut très rapidement tomber dans la pauvreté. La frontière est fragile. Un divorce, la perte d'un emploi, un accident...» remarque-t-elle.

LA PRÉCARITÉ POUR DÉNOMINATEUR COMMUN

Devant la paroisse, sous un soleil généreux, une file bigarrée de personnes commence à se former, sacs à commissions ou à roulettes à la main. Les langues sont plurielles mais la pauvreté, commune. Aux indigènes, se mêlent des Afghans, Syriens, Kurdes... Tous ont reçu, lors de leur dernière venue, un billet mentionnant l'heure à laquelle ils sont attendus. «En raison du Covid-19, nous devons limiter le nombre de présents dans la salle. Par souci d'équité, nous faisons un tournus dans les heures, le choix de provi-

sions étant plus large à l'ouverture de la Table», explique Catherine Gnaegi, précisant encore que les gens ne peuvent pas se servir seuls pour des raisons d'hygiène. Nicole, une bénévole de 79 ans, gère les entrées où trône l'incontournable gel hydroalcoolique. Masquée et protégée par un panneau en plexiglas, elle vérifie la carte délivrée par l'aide sociale que les bénéficiaires sont tenus de présenter. «Ils doivent aussi s'acquitter d'un franc symbolique», souligne cette ancienne enseignante, ajoutant avoir fait du bénévolat toute sa vie. «Je ne peux pas trop porter de marchandises car j'ai mal à l'épaule, mais je ressens le besoin de venir ici. C'est aussi un moyen de me sortir du quotidien. Mon mari souffre du cœur. Quand je ne peux pas participer à la Table, cela me manque.»

DÉGRINGOLADE...

Linda, une Algérienne de 39 ans mariée et mère de trois jeunes enfants, attend son tour dehors dans un carcé d'ombre. Un rendez-vous qu'elle ne rate pas depuis quatre ans. La famille, titulaire d'un permis humanitaire, peine à joindre les deux bouts. «Ces provisions nous permettent de manger trois à quatre jours», évalue Linda qui, épileptique, ne peut pas travailler. «J'aimerais bien pourtant. J'ai récemment été opérée au CHUV», confie la jeune femme, en montrant une cicatrice cachée par ses cheveux et, sur son smartphone, des vidéos de ses violentes crises. La réfugiée raconte avoir, dans son pays, été agressée par des terroristes. Une attaque à l'origine de son problème de santé. «J'étais mannequin et j'ai tourné dans des films. Les terroristes n'acceptent pas ce genre d'activité. Ils m'ont frappée à la tête», raconte celle qui fut, dans sa patrie, reine de beauté au début des années 2000 et actrice. Pas de quoi rendre pour autant aigrie la jeune femme d'une nature positive. Un trait de caractère que «Dieu m'a donné», affirme Linda, qui témoigne encore de sa reconnaissance envers la Suisse. «En Algérie, sans accès à ces soins, je serais déjà morte.» Et la trentenaire, rayonnante malgré les aléas de la vie, de signaler au passage la gentillesse des bénévoles s'occupant de la Table, comme la bonne organisation.

«J'AI TOUT PERDU»

De son côté, Aldo critique néanmoins le fait que les quantités varient et qu'il n'a pas reçu de viande la dernière fois. «Il y a surtout, quand on est seul, des fruits et des légumes, et on a seulement



Partager plutôt que gaspiller. Une des bénéficiaires de ce marché éphémère des invendus.

deux jours pour les consommer avant qu'ils ne pourrissent.» Cet homme de 54 ans, ancien chauffeur professionnel, raconte ne plus pouvoir exercer son métier en raison d'une santé qui n'a cessé de se dégrader. «J'ai 28 maux différents. Je souffre d'une maladie neurologique chronique progressive. Pourtant, l'assurance invalidité a déjà refusé à cinq reprises mes demandes. Je suis au social depuis 2018. J'ai tout perdu», soupire l'homme oscillant entre résignation et colère. Catherine, 53 ans, intervient dans la discussion. Si elle juge l'initiative des Tables bonne, elle regrette toutefois, elle aussi, le choix de nourriture limité et, trop souvent, «des yogourts réservés aux familles». «J'apprécie quand même de pouvoir, grâce à cette démarche, économiser une cinquantaine de francs par semaine. Travaillant autrefois dans un bureau, puis comme femme de ménage et dans une cuisine, la quinquagénaire, syndiquée chez Unia, a récemment eu maille à partir avec son dernier employeur actif dans l'hôtellerie-restauration. «Le contrat a été résilié du jour au lendemain. On m'a dit qu'on n'avait plus besoin de mes services. Je n'ai pas été payée depuis le 27 janvier. Je vais me battre.»

UNE PAUVRETÉ EN AUGMENTATION

La distribution touche à son terme. Des 40 à 48 familles habituelles fréquentant la Table d'Aigle, le chiffre est passé à 56. «Nous constatons clairement un accroissement de la pauvreté de l'ordre de 10%. Beaucoup de travailleurs ont, avec la pandémie, perdu leur job et nous nous attendons encore à une augmentation des personnes en situation de précarité. Nombre de Suisses dans le besoin ne profitent pourtant pas de nos prestations par pudeur. Nous les invitons à oser franchir le pas», indique Bernard Premand, 70 ans, président des Tables du Rhône. En raison de la hausse constatée, l'association cherche à élargir le nombre de fournisseurs. «Nous en comptons deux fois

plus qu'au début, mais la quantité de marchandises cédées a diminué en raison d'une optimisation de la gestion de leurs stocks», explique le responsable, chiffrant à quelque 270 tonnes la nourriture distribuée en 2019 pour un montant évalué à quelque 2 140 300 francs (le rapport 2020 est en cours d'élaboration). Cette année-là, l'Organisation a distribué chaque semaine via ses neuf Tables locales l'équivalent de 8760 repas à destination de 585 adultes

et 523 enfants et 1530 repas à 10 institutions sociales. 300 bénévoles, dont une majorité de retraités, ont participé à cette chaîne solidaire. «Ils apprécient les contacts et sont ravis de pouvoir se rendre utiles. Pour ma part, j'ai eu beaucoup de chance dans ma vie. A mon tour de rendre un peu de ce que j'ai reçu.» ■



«Ces provisions nous permettent de manger trois à quatre jours», affirme cette femme mariée et mère de trois petits enfants, repartant avec son chariot rempli.

DAVANTAGE DE DÉMUNIS

La pauvreté poursuit sa progression en Suisse. Voilà les conclusions d'une enquête menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les revenus et les conditions de vie, et publiée en février dernier. Selon cette étude, en 2019, 8,7% de la population suisse, soit environ 735 000 personnes, vivaient dans la pauvreté. Ce taux a atteint son niveau le plus élevé depuis 2014. Toujours d'après cette même source, 12,2% peinaient à joindre les deux bouts et un Suisse sur cinq se trouvait dans l'incapacité à faire face à une dépense imprévue de 2500 francs en l'espace d'un mois. Alors que 20,7% étaient confrontés à au moins un arriéré de paiement. Le pourcentage de *working-poor* – soit les personnes travaillant mais ne parvenant pas à subvenir à leurs besoins – s'est chiffré à 4,2%. «Environ 155 000 personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté alors même qu'elles exerçaient une activité rémunérée.» La crise sanitaire, indubitablement, va encore aggraver cette situation (voir aussi en pages 5 et 9). ■



Des chauffeurs, eux aussi bénévoles, se chargent de l'approvisionnement auprès des fournisseurs et de la livraison de la marchandise aux neuf Tables.



Mise en place des denrées avant l'ouverture de la Table d'Aigle. Huit bénévoles proposent hebdomadairement leurs services.



Covid oblige, la Table accueille au compte-gouttes les ayants droits attendant leur tour à l'extérieur.

DPD, LES FORÇATS DE LA LOGISTIQUE

S'appuyant sur des entretiens avec 200 employés, Unia dénonce des conditions de travail «misérables» et des pratiques douteuses au sein du numéro 2 de la livraison en Suisse



Depuis plusieurs mois, des syndicalistes d'Unia se sont levés à l'aube pour faire la tournée des onze dépôts de DPD en Suisse et mener des entretiens avec des chauffeurs et des logisticiens.



Unia exige davantage de respect des travailleurs et l'ouverture immédiate de négociations.

Textes Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

Journée à rallonge, heures travaillées non payées, retenues abusives, surveillance constante, stress énorme... Dans un rapport explosif présenté la semaine dernière, Unia dénonce les conditions de travail «misérables» des livreurs de DPD. «Ce que nous avons constaté dans cette entreprise est hors du commun», assure Aymen Belhadj, secrétaire syndical en charge de la branche logistique en Suisse romande. Depuis plusieurs mois, les syndicalistes d'Unia se sont levés à l'aube pour faire la tournée des onze dépôts de DPD en Suisse. Ils ont mené plus de 200 entretiens avec des chauffeurs et des logisticiens. De nombreux témoignages rapportent des journées de 12 à 14 heures, dont les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées. Les livreurs sont sous pression en permanence, soumis à la surveillance du scanner et du système de traçage de la société, ils doivent courir toute la journée pour livrer des paquets qui dépassent parfois les 50 kg. Ils n'ont pas le temps de s'arrêter pour prendre une pause, ils doivent se contenter de grignoter à midi un sandwich dans leur véhicule arrêté aux feux et n'ont pas accès à des toilettes. «Certains livreurs nous ont rapporté qu'ils étaient obligés d'utiliser une bouteille pour se soulager», indique Umberto Bandiera, secrétaire syndical dans la logistique, basé à Genève.

«AVEC SON SCANNER, DPD DIRIGE MA VIE»
L'un des témoignages recueillis par Unia et publié dans le rapport est particulièrement éclairant: «Tous les matins, j'arrive au dépôt de DPD à 5h30. Je commence par charger des paquets pendant deux à trois heures, puis je les livre. Je dois m'arrêter plus de 150 fois par jour. Ensuite, je dois aller chercher des paquets dans les entreprises. Je suis

souvent encore au travail à 18h, complètement crevé parce que je n'ai pas pu faire de pause de toute la journée. Mon patron me paie seulement les premières huit heures et demie. Toutes les autres heures, je dois les faire gratuitement. Je travaille gratis tout l'après-midi. Via son scanner, DPD dirige ma vie. C'est une course permanente, j'en rêve même la nuit...» En raison de ces conditions de travail, un chauffeur a raconté à Unia avoir perdu 14 kilos en une année.

12 FRANCS PAR HEURE

D'après Unia, le salaire brut des chauffeurs se monte en moyenne entre 3600 et 3800 francs pour un temps de travail hebdomadaire de 42 à 44 heures. Or, ces horaires sont régulièrement dépassés. Durant les fêtes de fin d'année ou les confinements, ils atteignent fréquemment les 70 heures par semaine. Et seules les huit à neuf premières heures sont rémunérées. Du coup, le salaire horaire ne se situe qu'entre 12 et 15 francs l'heure. Les compensations pour le travail de nuit (avant 6h du matin) ne sont pas versées, pas plus que les indemnités pour le repas de midi. «Selon nos calculs, les chauffeurs sont privés de 6 à 12 millions de francs de salaire par an», indique Roman Künzler, responsable transport et logistique d'Unia.

Déjà spoliés d'une partie de la rémunération qui devrait leur revenir, les livreurs subissent encore des retenues salariales. «On m'a déduit plusieurs fois plus de 500 francs de salaire parce qu'un paquet avait été volé chez le client. Il avait pourtant donné à DPD la procuration de dépôt et je n'avais fait que mon travail en suivant les instructions», rapporte un chauffeur. Pendant leur période d'initiation, certains chauffeurs disent n'avoir pas reçu de salaire ou un salaire réduit. «Le chef m'a dit: tu es nouveau, tu me

coûtes très cher, donc pendant que tu apprends tes tournées, tu ne recevras pas de salaire. C'est-à-dire pendant un mois au moins. Qu'est-ce que j'étais censé faire? J'avais besoin de ce job», confie un travailleur.

Comme si cela ne suffisait pas, la plupart des livreurs ne perçoivent pas leur salaire les trois premiers jours de maladie ou d'accident, ce qui est illégal. Nombreux sont ceux qui sont licenciés en cas d'absence. Certains chauffeurs racontent qu'ils ont été forcés de travailler malgré des tests positifs au Covid ou des symptômes manifestes. D'autres, dans le même cas, ont été poussés à prendre leurs vacances.

PAS DE LIVREURS NI DE CAMIONS: LE SYSTÈME DPD

«Un esclavage contemporain», résume Aymen Belhadj. Mais DPD s'en lave les mains. Depuis son siège zurichois, le plus grand service de livraison privé de Suisse contrôle la distribution des colis sans employer un seul chauffeur ni posséder un seul camion. DPD a des relations contractuelles avec quelque 80 sous-traitants, des sociétés à responsabilité limitée qui emploient les 800 livreurs habillés de rouge et de noir que l'on voit sonner à notre porte. Quant aux logisticiens des dépôts, à l'exception des cadres, ils sont recrutés par des agences de travail temporaire. En externalisant les derniers kilomètres, cette multinationale détenue par La Poste française peut prétendre ne rien savoir des violations du droit du travail. «Bien que DPD appartienne à l'Etat français, ce groupe logistique a monté en Suisse un système sans équivalent de sous-traitants qui exploitent principalement de la main-d'œuvre migrante», indique Unia dans son volumineux rapport. «Tout est géré par un système d'exploitation central. Nous sommes d'avis qu'avec ce modèle, DPD se procure un avantage déloyal sur le marché concurrentiel des colis, car il semble conçu pour contourner les règles», souligne Roman Künzler. Selon des estimations évoquées dans le rapport d'Unia, DPD s'épargne, grâce à ce système, un tiers des frais salariaux par rapport à son principal concurrent, La Poste.

Pour Unia, le système DPD est un modèle de précarisation sociale, qui enfreint la Loi fédérale contre la concurrence déloyale. Le syndicat veut empêcher que cette «DPD-isation» ne s'impose et que des pratiques douteuses ne permettent d'obtenir des avantages concurrentiels. Il réclame l'introduction de la responsabilité solidaire dans la branche logistique et des transports, des tachygraphes numériques pour le transport des marchandises avec des véhicules de plus de 2,4 tonnes, ainsi que l'extension de

la législation postale aux colis de plus de 20 kilos. Et invite la Commission fédérale de la poste, en sa qualité d'autorité de surveillance et les inspections cantonales du travail à agir.

AGRESSION

Depuis plusieurs mois, le syndicat a tenté à plusieurs reprises de s'entretenir avec la direction de DPD. En vain. «On fait comprendre aux employés de diverses manières qu'ils ne doivent pas parler à Unia et qu'ils s'exposent à des conséquences s'ils s'engagent», affirme Aymen Belhadj. Le secrétaire syndical a lui-même subi une agression de la part d'un sous-traitant. «Il a essayé de m'écraser avec une camionnette», relate le syndicaliste visiblement tou-

jours choqué. Si l'homme ne s'était pas écarté à la dernière seconde, les conséquences auraient pu être dramatiques. C'est donc un dur conflit qui est engagé avec cette multinationale et ses sous-traitants, Roman Künzler en est bien conscient: «Nous appelons toutes les forces politiques et sociales à soutenir activement les chauffeurs DPD et les employés de dépôt dans leur difficile combat.»

À l'heure où nous mettions sous presse, une délégation d'Unia s'était rendue à Paris devant le siège de DPD Europe et de la société mère GeoPost. Avec le soutien des syndicats CGT et Sud, ils ont revendiqué la fin de l'exploitation des chauffeurs DPD. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. ■



Le syndicat a recolté de nombreux témoignages des travailleurs mettant en lumière la sous-enchère salariale et sociale prévalant dans le système DPD.

«UNIA LANCE DES ACCUSATIONS SANS PREUVE»

L'Événement syndical a sollicité la réaction du CEO de DPD Suisse, Tilmann Schultze, qui n'a pas donné suite. Également contacté, le service de presse de la société a répondu par écrit à des questions envoyées par notre hebdomadaire. Si l'on en croit cet organe de communication, DPD ne pratique pas de concurrence déloyale, elle est d'ailleurs signataire de la Convention collective de travail (CCT) du secteur KEP & Mail. «Les dispositions et les conditions de travail convenues dans cette CCT s'appliquent tant à DPD qu'à tous les partenaires contractuels.» Ces derniers bénéficient de «modèles pour l'enregistrement des heures de travail de leurs conducteurs» fournis par la société. «Les données collectées par les scanners enregistrent le "CV" des colis et non les heures de travail des chauffeurs, il n'est pas possible d'attribuer les données à des chauffeurs individuels.» Lors du premier confinement et en fin d'année, les sous-traitants ont déployé «jusqu'à 60% de conducteurs supplémentaires». Des accords avec des agences d'intérim leur permettent également d'engager du personnel supplémentaire si besoin. «Nous n'avons pas connaissance de problèmes de santé des chauffeurs dus au poids élevé des colis, le poids maximal que nous transportons est de 31,5 kg.» En ce qui concerne le Covid, «les employés et les conducteurs présentant des symptômes ont été clairement invités à rester chez eux s'ils en présentaient». Quant à l'éventualité de rencontrer Unia, il n'en semble pas pour l'heure question: «Syndicom et Transfair sont nos partenaires sociaux», tandis qu'Unia «lance des accusations sans preuve», estime DPD. ■

LES REVENDICATIONS DES CHAUFFEURS

La résistance s'organise. Le personnel a créé un comité national DPD et mandaté Unia pour négocier. Un cahier de revendications a été élaboré comprenant les points principaux:

- l'enregistrement du temps de travail;
- le paiement des heures supplémentaires, y compris pour les dix dernières années avec un supplément de 50%;
- la restitution des déductions salariales;
- un salaire minimal de 4250 francs et versé treize fois;
- une prime Covid à hauteur d'un demi-salaire;
- l'application stricte des mesures sanitaires;
- le contrôle de la sécurité des véhicules;
- un nombre maximal de paquets par tournée;
- l'arrêt de la surveillance par le système de traçage;
- un nombre plafond de salariés des sous-traitants et de temporaires;
- la responsabilité solidaire, DPD étant responsable des sous-traitants;
- le respect des droits syndicaux. ■

STOP AUX RENVOIS VERS L'ÉTHIOPIE!

Plus de 300 personnes se sont mobilisées à Genève pour dénoncer les renvois forcés vers l'Éthiopie



Les protestataires ont exigé la fin des expulsions vers un pays en proie aux tensions ethniques et conflits armés.

Jiyana Tassin

Mercredi dernier, plus de 300 personnes se sont réunies sur la promenade de la Treille à Genève pour protester contre les renvois forcés vers l'Éthiopie. Le rassemblement faisait écho aux cas de Tahir et de Salomon, renvoyés par vol spécial fin janvier. Le premier venait pourtant d'être hospitalisé à la suite de quatre jours de grève de la faim et de la soif. Les manifestants ont jugé l'expulsion inhumaine. Ils ont dénoncé «la lâcheté coupable du Conseil d'Etat» alors qu'il dispose, estiment-ils, d'une marge de manœuvre pour empêcher cette issue. «Aujourd'hui nous sommes là pour dire stop, gardez pour vous vos mensonges et vos larmes de crocodile. On vous demande d'agir (...). Si vous n'avez pas été capables de le faire jusqu'à présent, c'est uniquement par manque de volonté politique», a déclaré Solidarité Tattes. La complicité des HUG – où Tahir avait été hospitalisé – avec les forces de police a, elle aussi, été fustigée. Pour l'association citoyenne active dans la défense des migrants, il est inimaginable que ces derniers aient délivré un certificat médical attestant du bon état de santé de Tahir. Ce renvoi fait

suite de nombreux autres cas et pose plusieurs questions: «La police a-t-elle le droit d'embarquer de force un patient qui ne se trouve pas au quartier cellulaire des HUG mais aux urgences? Comment est-il possible que le médecin de l'entreprise mandatée par le Secrétariat d'Etat aux migrations pour juger de l'aptitude de Tahir à voyager ait donné son feu vert alors qu'il ne l'a pas examiné? Il a agi sur la seule base d'exams médicaux conduits en quelques minutes par les médecins des HUG. Le Conseil d'Etat pourrait-il faire pression sur le Conseil fédéral pour demander de réexaminer les accords de réadmission avec l'Éthiopie tenus secrets, étant donné les graves violences internes qui touchent actuellement ce pays?» a questionné en substance, entre autres, J. Franck, l'une des amies de Tahir, dans un communiqué. Et d'ajouter que, faute d'avoir réussi à empêcher le renvoi de son ami, elle espère contribuer à faire réfléchir sur ces mécanismes et à les changer. Solidarité Tattes a exigé que les autorités fassent un pas de côté et se positionnent clairement face à Berne pour ne plus expulser vers l'Éthiopie, un pays rongé par les tensions ethniques et les conflits armés. ■

BRÈVE

LONZA: AUGMENTATION GÉNÉRALE DE 30 FRANCS PAR MOIS

«Nous sommes contents du résultat des négociations. Celui-ci a aussi été validé par nos membres.» Au terme «d'intensifs et constructifs» pourparlers, Martin Dremelj, secrétaire syndical à Unia, estime positive l'issue des discussions relatives au renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) signée avec Lonza. Ces dernières, échelonnées sur trois jours et qui se sont terminées le 5 février dernier, portaient sur la révision des salaires. Les partenaires sociaux réunissant des représentants d'Unia, de Syna et de la direction ont trouvé l'accord suivant: les 1300 travailleurs actifs dans la production de l'entreprise basée à Viège toucheront, dès le 1^{er} avril prochain, 30 francs de plus par mois. Une hausse répercutée aussi sur le treizième salaire. «Cette majoration générale est très importante. Nous sommes d'autant plus satisfaits que, en 2020, il n'y a pas eu de renchérissement du coût de la vie (-0,7%) contrairement en 2019 où il s'est élevé à 0,4%.» Lonza a en outre décidé d'augmenter la masse salariale globale de 0,8%. Ce montant sera alors réparti à titre individuel. ■ SM

COURRIER

NON AUX RISQUES D'UNE PRIVATISATION DÉBRIDÉE

Le 7 mars prochain, nous serons appelés à nous prononcer sur la privatisation de notre identité électronique (LSIE). C'est révélateur d'un Etat qui veut confier au secteur privé une tâche qu'il doit normalement exercer. Depuis plus de 40 ans, on nous rabâche que le secteur privé est plus efficace que le secteur public. Ce qui est loin d'être prouvé et qui est un argument purement idéologique. C'est la volonté manifeste de remettre les clés, au secteur privé, d'un domaine qui rapporte de l'argent à l'Etat. De là, on peut raisonnablement penser que l'on privatise les bénéfices et que l'on socialise les pertes. Cela a pour effet pervers d'offrir un suivi à la trace des citoyens de notre pays au secteur privé. Cela ouvre la porte aux diverses enquêtes et études de marché quasi gratuites. De ce fait, nous devons être attentifs à l'intrusion dans nos vies privées. Car nos données personnelles doivent être protégées contre une utilisation abusive à notre insu. La vie privée des citoyens n'est pas une marchandise à laisser entre toutes les mains, surtout celles d'opérateurs privés. Ces derniers livreraient nos données personnelles à une concurrence débridée. Concurrence qui n'est pas la garantie d'un service à la population plus avantageux, pour preuve: nos primes maladie qui augmentent systématiquement chaque année. Tout cela pour dire que le service public doit rester universel au bénéfice de tous, qu'il n'est pas une vulgaire marchandise pour des opérateurs privés. De ce fait, il faudra voter non le 7 mars 2021, car nous sommes plus des citoyens que des consommateurs. ■

Thierry Cortat, membre du comité d'Unia Transjurane

WWW.
EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

DÉCLARATION D'IMPÔT POUR LES MEMBRES UNIA

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2020.

Cependant, nous vous informons que, compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de modifier la procédure usuelle.

- Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat.
- Nous vous remettons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2020 nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au:

0848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matins, du 8 février au 12 mars.

Tarifs par déclaration:

- 49 fr. pour les membres Unia.
- 59 fr. pour un couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué).
- 79 fr. pour les enfants ou parents d'un membre.
- 10 fr. pour les enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 francs.
- 30 fr. pour l'auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne

sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, fermeture provisoire le jeudi après-midi.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, fermeture provisoire le jeudi après-midi.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRE

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRE

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔT CITOYENS SUISSES ET PERMIS C

Pour les membres qui souhaitent faire remplir leur déclaration d'impôt 2020, nous vous invitons à prendre contact avec nous au 0848 606 606 et à demander le secrétariat d'Yverdon.

Pour rappel, nous n'effectuons plus les déclarations simplifiées pour l'impôt à la source (soit permis B et L).

SYNDICATS GENEVOIS: LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

A la veille de la votation sur l'indemnisation des travailleurs précaires, la Communauté genevoise d'action syndicale a organisé une semaine d'actions et de sensibilisation

Sonya Mermoud

Le 7 mars prochain, la population genevoise devra se prononcer sur la Loi cantonale relative à l'indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre le coronavirus. Pour mémoire, cette dernière, combattue par référendum, prévoit un paiement rétroactif aux travailleurs qui, dans le cadre du semi-confinement du printemps 2020, ont perdu leur gagne-pain et n'ont touché aucune aide, passant au travers des mailles du filet social. Dans ce contexte, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a organisé la semaine dernière plusieurs actions de sensibilisation à la précarité dans laquelle se trouvent nombre de victimes de la crise sanitaire. La première s'est déroulée le 23 février, devant l'Office cantonal des poursuites. «La situation est dramatique. Nous assistons à une explosion de personnes aux poursuites. Il suffit déjà de voir les queues devant le bâtiment. Des signaux alarmants proviennent aussi de l'Asloca. Nombre de locataires ne parviennent plus à payer leur loyer», précise Davide De Filippo, secrétaire syndical du Sit. Cette situation frappe en particulier les salariés soumis à la réduction d'horaire de travail (RHT), les chômeurs, les étudiants qui ne trouvent plus de petits jobs, les travailleurs précaires, les indépendants, etc. La CGAS a alors demandé aux propriétaires, aux régies, aux assureurs, aux banques de participer à l'effort en renonçant à leurs créances. Les autorités doivent, elles aussi, selon elle, faire un geste en décrétant un mora-

toire sur les poursuites frappant cette catégorie de population.

DES DROITS, NON LA CHARITÉ

Les syndicats ont en outre alerté sur les sanctions exercées à l'encontre des chômeurs qui ne réussissent pas à présenter suffisamment de preuves de recherches d'emplois. «Ils sont censés en produire 14 par mois. Beaucoup d'entre eux travaillaient dans le domaine de l'hôtellerie-restauration. Un secteur pratiquement au point mort. Il faut cesser de les mettre sous pression et renoncer à les pénaliser, voire lever ces obligations. Comment prétendre que les gens fassent des démarches ou trouvent du travail alors que l'activité économique est à l'arrêt, que l'offre de places n'existe plus. C'est hypocrite», s'indigne le collaborateur du Sit. A cet égard, la CGAS a déposé une pétition munie de quelque 4000 signatures réclamant la fin du harcèlement des personnes au chômage. Elle exige en outre une prolongation immédiate de la durée des indemnités et des délais-cadres. «Contre la précarité, nous voulons des droits plutôt que la charité.» Un tractage a aussi été organisé pour fustiger le «référendum de la honte» de la loi soumise au verdict des urnes. «Aux travailleurs précaires, ouvriers temporaires, employés de maison, extras sur appel dans les restaurants, artistes et autres acteurs culturels, les référendaires ne veulent concéder que la charité et la soupe populaire», a dénoncé la CGAS. Un accent particulier a encore été mis sur la situation des travailleuses domestiques qui, précisent les syndicats, ont été des milliers à avoir



Les syndicats genevois se sont mobilisés en faveur des victimes de la crise sanitaire.

été licenciées sur-le-champ ou à avoir perdu de nombreuses heures de travail chez différents employeurs. «Parce que nombre de ces derniers ne les déclarent pas aux assurances sociales, ou parce que certaines d'entre elles n'ont pas de permis de séjour, elles n'ont eu droit ni au chômage, ni aux RHT, ni aux APG, ni à rien du tout.»

TROUS DANS LE FILET SOCIAL PERSISTANTS

Si, note Davide De Filippo, une partie de l'activité a repris dans ce domaine, beaucoup souffrent toujours des effets de la crise sanitaire. «Des craintes demeurent auprès des personnes âgées qui sont alors davantage prises en charge par les familles. Il y a aussi des patrons qui, subissant également les conséquences de

la pandémie, n'ont plus les moyens de rémunérer une employée domestique, des mères célibataires, en RHT, qui doivent gratter sur leurs dépenses de garde d'enfants.» Le syndicaliste souligne encore les difficultés psychologiques auxquelles peut se heurter le personnel de maison actif dans des ménages où les habitants sont en télétravail.

Autant de situations de précarité qui devraient inciter la population genevoise à glisser le 7 mars prochain un oui à la loi en votation. Cette dernière ne suffira toutefois pas à résoudre tous les problèmes. «La pandémie a mis en lumière les trous du filet social mais ces derniers existaient déjà. Et les pertes de revenus ne se sont pas arrêtées avec la levée du semi-confinement.

Nous demandons la mise en place d'un système pérenne. La pauvreté ne prendra pas fin avec la disparition du Covid-19.» La CGAS réclame également le versement de l'intégralité des salaires pour les personnes en RHT et gagnant jusqu'à 5000 francs. «Il s'agit aussi de maintenir le pouvoir d'achat.» Après une journée de mobilisation le 1^{er} mai et un rassemblement le 19 décembre dernier, la CGAS espère que sa semaine d'actions favorisera une sortie de crise solidaire. Il y a cinq ans, note-t-elle en substance, le rapport du Conseil d'Etat sur la pauvreté indiquait que, à Genève, une personne sur six était confrontée à la problématique. Combien sont-elles aujourd'hui, après un an de pandémie? ■

Refus d'enterrer la Tuilerie de Bardonnex

Les travailleurs et leurs soutiens demandent le redémarrage de la production sous le contrôle d'une coopérative ouvrière

Jérôme Béguin

À Genève, les ouvriers de la Tuilerie de Bardonnex, leurs soutiens et les défenseurs du patrimoine maintiennent la pression. Ils demandent le redémarrage de la production sous le contrôle d'une coopérative ouvrière.

Pour mémoire, l'exploitant de la tuilerie, le groupe Gasser Ceramic, a décidé de fermer l'usine pour concentrer la production sur son site de Rapperswil (BE). Soutenus par les syndicats Unia et Syna, les travailleurs se battent depuis l'été dernier pour sauver cet établissement fondé après-guerre. Ils ont obtenu l'appui des autorités genevoises. Le Conseil d'Etat a trouvé six millions de francs pour poursuivre la production

durant deux ans au moins et constituer des stocks de cette tuile plate et jaune caractéristique souvent utilisée lors des rénovations pour habiller les toits des bâtiments et des monuments historiques.

Gasser Ceramic n'a pas donné suite à cette offre, a éteint le four fin décembre et licencié les salariés. Les représentants du personnel ont réussi à conclure un plan social pour les treize ouvriers et les dix employés de l'administration et de la commercialisation, dont sept ont bénéficié d'une solution de reclassement.

Ce retrait de Gasser Ceramic ne signe pas la fin de cette histoire puisqu'il ouvre la voie à la reprise de la production par une coopérative ouvrière. Cette structure a été constituée à l'initiative

d'Yves Peçon, architecte et retraité de l'Office du patrimoine et des sites, de l'ancien maire de Genève Rémy Pagni et du sociologue Alain Clémence.

Argramat, la société propriétaire du site, rejette toutefois cette solution. Le président du conseil d'administration, Alexandre Despond, a refusé de rencontrer les représentants de la coopérative. La société Morandi Frères avait cédé la tuilerie à Gasser Ceramic en 2009. Feu Claude Morandi, le dernier propriétaire de l'entreprise, ayant souhaité conserver les terrains, la société Argramat a vu le jour et s'est spécialisée dans l'immobilier. Alexandre Despond n'est autre que le gendre de Claude Morandi.

UNE HISTOIRE D'ARGENT

Une délégation de travailleurs, de syndicalistes et de membres de la coopérative ont voulu, jeudi dernier, se rendre à la tuilerie pour demander à Argramat de revenir sur sa décision. Ils ont été tenus à bonne distance par la police à la demande de l'entreprise. C'est au milieu d'un rond-point qu'ils ont déposé un cercueil portant l'épithète «Argramat tue la Tuilerie de Bardonnex».

«C'est un pan d'histoire qui disparaît, l'enterrement d'un savoir-faire lié à ces familles tessinoises émigrées en Suisse romande pour exploiter des tuileries et briqueteries. C'est un véritable crève-cœur», soupire Yves Peçon. «Argramat a clairement des projets pour faire du fric, beaucoup de fric», déplore Ibrahim Diallo, président du comité de soutien des travailleurs. En plus de la tuilerie et du savoir-faire, c'est le gisement d'argile attendant qui risque d'être perdu. «Il s'agit d'un gisement exceptionnel en

qualité, une terre extrêmement fine et stable», indique Yves Peçon.

«NOUS NOUS BATTONS JUSQU'AU BOUT»

«Le plus dur est l'impression d'avoir été viré comme un malpropre, pour moi c'est le plus terrible», confie Christian. Cet employé au contrôle qualité est entré à la tuilerie en 1984. «C'est mon premier emploi... C'est dommage que ça s'arrête comme ça. S'il n'y avait pas de boulot, de commandes, nous pourrions comprendre. Mais depuis le mois d'août dernier, on devait refuser des commandes - le groupe nous interdisait d'en prendre de nouvelles - et nous avons beaucoup travaillé pour honorer celles passées avant cette date.» Contremaître à la préparation des argiles, son collègue Toni a aussi fait toute sa carrière à Bardonnex: «J'ai commencé ici à 18 ans. Aujourd'hui, à 54 ans, vous pouvez imaginer qu'il n'est pas facile de retrouver un travail.»

«Tant que l'usine n'est pas détruite, il reste de l'espoir de relancer la production. L'Etat a un rôle à jouer. Nous nous battons jusqu'au bout», déclare José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève. Une demande de classement de la tuilerie et de ses machines a été déposée par Patrimoine Suisse, ce qui interdit à Argramat de démanteler les installations. Une instruction a d'ailleurs été lancée le 11 février par l'Office du patrimoine et des sites après qu'il a été rapporté que des machines étaient démontées. Les syndicalistes évoquent la possibilité d'une réquisition civile par le Canton. Le tuilier Philippe appelle les autorités à la plus grande fermeté: «Elles doivent montrer les dents.» ■

BRÈVE

JOHNSON & JOHNSON: SEULS LES EMPLOYÉS PEUVENT SAISIR LA JUSTICE

Lors de sa séance du 24 février dernier, le Parlement neuchâtelois a réagi à une question socialiste et à une interpellation de Solidarités relatives à l'affaire Johnson & Johnson. Rappelons que l'entreprise envisage de supprimer 320 postes dans plusieurs de ses filiales du canton (voir L'ES des 10 et 27 février). Les interventions portaient entre autres sur la légalité du processus sur le front des droits des employés, l'obligation de négocier un plan social ou encore la restitution des avantages obtenus par le groupe dans le cadre de la promotion économique de Neuchâtel. Dans sa réponse, le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash a précisé avoir été «choqué» par l'annonce de la suppression de postes. D'autant plus que la société figure parmi celles que le Canton a le plus soutenu dans ses projets de développement. A cet égard, l'administration pourrait exiger le remboursement de montants octroyés si les clauses de retrait n'ont pas été respectées. L'élu a souligné que Johnson & Johnson entendait démanteler le campus neuchâtelois «dans un seul but d'optimisation financière». Et qu'elle n'a pas eu à souffrir de la crise sanitaire, «tournant à plein régime». Il a détaillé les obligations de la société en matière de licenciements collectifs qui, outre la procédure de consultation, induit la négociation d'un plan social. Et proposé à l'entreprise une rencontre avec Unia qui a été refusée. De son côté, le groupe entend contourner l'obligation de plan social lui préférant des possibles «packages financiers». Pour ce faire, il a argué que la suppression des postes intervient dans plusieurs de ses entités. Une appréciation réfutée par les autorités qui estiment que la réorganisation s'effectue au sein d'un même groupe, appartenant à un unique propriétaire et fonctionnant de manière intégrée. Reste que, a indiqué Jean-Nat Karakash, le Canton n'a pas autorité pour saisir la justice. Seuls les employés pourraient agir dans ce sens. Le vice-président du Conseil d'Etat a encore précisé poursuivre un dialogue prospectif avec l'entreprise américaine en vue de nouveaux projets... ■ SM



Travailleurs et syndicalistes ont organisé une action symbolique illustrant la mise à mort de la tuilerie.

CERTAINS L'AIMENT FROIDE

Sur fond de crise sanitaire, la baignade dans les eaux hivernales compte de plus en plus d'adeptes. Parmi eux, Arthur Taniyelyan, instructeur d'une méthode d'exposition à des températures basses, parfois extrêmes



Arthur Taniyelyan explique l'importance de garder les épaules détendues lorsque l'on est immergé dans l'eau froide.



Respiration et méditation: les clés pour se recentrer malgré les assauts du froid.

Textes Anne Onidi
Photos Thierry Porchet

Sur les rives du lac, un matin de février. Tandis que des silhouettes camouflées sous d'épaisses couches de vêtements arpentent les chemins pédestres, deux corps n'arborent eux qu'un maillot de bain. Sur la plage de galets de Saint-Blaise, à Neuchâtel, ces deux baigneurs s'apprennent à passer quelques minutes dans une eau à 5 °C. En les regardant avec curiosité, les passants se disent peut-être qu'il faut bien être givré pour se tremper par 3 °C dans une eau à peine moins glaciale. Mais c'est au contraire avec sérénité et concentration que ces inconditionnels de la discipline abordent leur immersion dans l'eau dans des conditions apparemment hostiles. «Au premier contact avec le froid, le corps a forcément un mouvement de recul. Il faut simplement entrer dans l'eau, en conscience et en acceptant cet inconfort», explique Arthur Taniyelyan, l'un des protagonistes. Cet instructeur de la méthode Wim Hof, une pratique combinant exposition au froid, techniques de respiration et méditation (voir encadré), a découvert les vertus du froid il y a trois ans. «Cela faisait vingt ans que je souffrais de maux de dos. J'avais essayé la physio, la kiné, l'ostéo, l'acupuncture, mais rien ne fonctionnait durablement. Puis, j'ai perdu mon père et ça m'a encore plus flingué mon dos. J'ai fonctionné en mode automatique un certain temps. J'avais gardé en mémoire un documentaire présentant les performances de Wim Hof, un multiple recordman du monde montrant des aptitudes étonnantes face au froid. Dans ce reportage, il lançait au spectateur, à torse nu dans un décor polaire: "Si vous voulez être heureux, en bonne santé et fort, venez avec moi!" Alors, c'est ce que j'ai fait. J'ai participé à un stage en Islande sans aucune expérience, ni du froid, ni de la médi-

tation et, après trois jours, mes douleurs avaient disparu. Je me rappelle que j'en ai pleuré... Depuis, je touche du bois, elles ne sont plus revenues.» Avec lui, Manon s'apprête, elle aussi, à faire une plongée rafraîchissante. Véliplanchiste de haut niveau, elle a adopté la méthode Wim Hof dans le but de mieux supporter l'eau froide lors de ses entraînements hivernaux. Trois fois par semaine, elle se baigne là en compagnie de sa mère, dont cette pratique soulage les problèmes d'arthrose et de sommeil.

DU CONFORT DANS L'INCONFORT

L'heure de la baignade a sonné. «Les bienfaits du froid sont perceptibles dès trois minutes d'exposition dans une eau inférieure à 12 °C. Passées ces trois minutes, on risque de souffrir de gelures ou de partir en hypothermie. Mais une personne qui fait du "Wim Hof" est capable de garder sa température constante longtemps grâce à la respiration et au mental», explique l'instructeur. Arthur et Manon entrent dans l'eau avec détermination, chaque pas les immergeant davantage. Lorsqu'ils arrivent à la taille, ils fléchissent les genoux pour se plonger jusqu'aux épaules. Aucune parole n'est échangée, ils se recentrent dans le recueillement et la méditation. Les yeux clos, ils prennent de profondes inspirations puis libèrent l'air le plus doucement et longtemps possible. Alors que le temps semble s'être arrêté, comme engourdi par le froid, les minutes passent pourtant, dans une immobilité imperturbable. A la sortie de l'eau, pas question de se ruer immédiatement sur son thermos de thé, sa bouteille d'alcool ou d'aller s'asperger d'eau chaude: «Cela donne un mauvais signal au corps. C'est néfaste pour le système cardiovasculaire et cela peut générer des malaises. On a l'impression d'avoir chaud mais c'est une chaleur externe. La chaleur interne, on

peut la perdre très vite, ce qui provoque alors l'after-drop, des tremblements intenses qui durent parfois des heures. Par la méthode Wim Hof, on apprend à se réchauffer naturellement, grâce à un mouvement spécifique.»

JAMAIS SEUL

Quelques exercices physiques plus tard, la sensation de froid s'est estompée et les baigneurs s'habillent en discutant. «On ne va jamais s'exposer seul, c'est trop risqué. Parfois, enfiler sa chaussette constitue l'épreuve la plus difficile de la journée! Il peut arriver n'importe quoi: une crampes, des tremblements, un vent fort. On perd sa concentration mentale et c'est l'hypo-

thermie.» Sans compter qu'à plusieurs, on peut partager et donc multiplier les bienfaits de l'exposition au froid. Car celle-ci génère la production d'endorphine, une hormone réduisant le stress et favorisant le plaisir. Et que conseiller aux promeneurs qui les regarderaient avec une pointe d'envie sans oser se jeter à l'eau? «Qu'ils se préparent en terminant calmement leurs douches par de l'eau froide, de bas en haut. Et lorsqu'ils se sentent prêts, qu'ils y aillent! Cette pratique est à la portée de tous.» Comme pour en apporter la preuve, un couple d'âge mûr rejoint à ce moment cygnes et canards dans une brasse énergique. ■

SE RAFRAÎCHIR, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Wim Hof, Hollandais de 61 ans, est détenteur de plusieurs records mondiaux de résistance au froid. Selon lui, ses capacités extraordinaires résident dans l'application de sa méthode d'entraînement et sont donc accessibles à tous. Une méthode qui s'appuie sur trois piliers: respiration, méditation et exposition au froid. Si peu de personnes se sont mesurées à ses prouesses jusque-là, il semblerait toutefois que la méthode Wim Hof ait un impact sur la santé. En effet, une recherche scientifique menée en 2014 sur Wim Hof et 11 personnes formées à sa méthode durant dix jours a montré que tous étaient capables de résister, totalement ou en grande partie, à une source pathogène de la bactérie *Escherichia coli*. Plus encore, différentes mesures prises sur ces sujets ont pu mettre en évidence leur capacité à prendre le contrôle de leur système immunitaire. Ce résultat étonnant et puissant confirmerait donc l'efficacité de cette méthode pour aider les patients atteints de maladies auto-immunes ou d'autres pathologies inflammatoires. Mais sans aller jusqu'à pratiquer la méthode Wim Hof, avoir régulièrement recours à des douches et des bains froids offre de nombreux bénéfices. Meilleure tonicité, vigueur sexuelle en hausse, effet antidépresseur, détoxifiant... Une liste non exhaustive ici, mais que le livre *La santé par l'eau froide* de D' Philippe Stéfani et Myriam Willemse passe en revue dans le détail. ■

PAROLES DE BAIGNEURS

ARIANNE, 73 ANS

Je viens tous les deux ou trois jours, en fonction du temps. C'est mon premier hiver et, pour m'y mettre, j'ai simplement continué à me baigner en automne. Je porte des chaussons de planche à voile, un bonnet et un haut qui retient un peu l'eau. Le sentiment que cela procure est impressionnant: je me sens comme dans une bulle. Après, je suis beaucoup plus tonique, j'ai plus de force pour entreprendre des choses. Et je me suis rendu compte que ça renforce mes défenses immunitaires. ■

JEAN-MICHEL, 37 ANS

J'ai commencé cette année avant Noël. J'étais un adepte de la baignade après le sauna. Comme les saunas sont fermés, je me suis décidé à essayer le bain seul. Je croyais que ce serait plus difficile d'entrer dans l'eau, mais non, c'est à peu près pareil. Ma méthode? Il faut y aller sans trop se poser de question! Le plaisir que j'en retire est un peu masochiste, mais il y a une sensation de chaud-froid, de contraction et dilatation du corps qui est excellente. ■

CATHERINE, 55 ANS

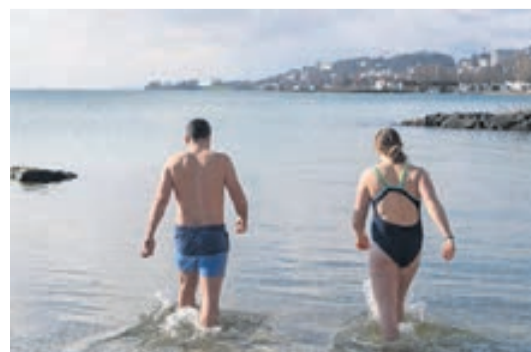
Je me baigne l'hiver depuis trois ans. Avant, je regardais les autres faire, chaudement emmitoufflée, en les trouvant fous, mais avec une pointe d'envie. Des copines m'ont proposé d'essayer et j'ai commencé un mois d'octobre. Ça a été une découverte joyeuse. La baignade déchiffonne, recentre, apporte clarté, fierté et bien-être profond. On n'a pas le coup de barre de l'après-midi. Moi qui ai des problèmes pulmonaires et de l'asthme, je sens que ça me fait du bien. ■

VÉRONIQUE, 51 ANS

C'est la quatrième année que je fais ça. J'y vais trois fois, minimum deux fois par semaine. Grâce au télétravail, je peux m'y rendre plus souvent. Après m'être baignée, je peux me remettre au travail sans problème. Ça met de bonne humeur et je n'ai pas été malade ces dernières années. ■



Plage de Saint-Blaise (NE). Pour l'heure, seul un petit être palmé brave l'eau à 5 °C.



Arthur et Manon entrent dans l'eau «en conscience et en acceptant l'inconfort».



Arrivé au stade délicat de la taille, il faudra fléchir les genoux pour s'immerger jusqu'aux épaules.



Des mouvements répétitifs associés à une respiration rapide permettent de se réchauffer naturellement.